

# Pusey



# INFO

[www.pusey.fr](http://www.pusey.fr)

DECEMBRE 2014

N°56

## DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL



Comme chaque année, l'équipe du Conseil Municipal procédera à la distribution des colis de Noël le **samedi 20 décembre, matin à partir de 9 h, ou après-midi**. Les personnes qui doivent s'absenter ce jour, voudront bien se faire connaître en mairie, et venir retirer leur colis à partir du 22 décembre.

## VŒUX DU MAIRE

Les Puséens et Puséennes sont conviés à la cérémonie de présentation des vœux à l'occasion de la nouvelle année le **vendredi 9 janvier à 18 heures** à la Maison Communale et des Associations.



## HORAIRES MAIRIE ET BIBLIOTHÈQUE

Durant les fêtes de fin d'année, la mairie sera exceptionnellement fermée :

**Samedi 27 Décembre 2014 et Samedi 03 Janvier 2015.**

La bibliothèque sera fermée **du 24 Décembre 2014 au 02 Janvier 2015.**

## MICRO CRÈCHE « L'ILE AUX ENFANTS »

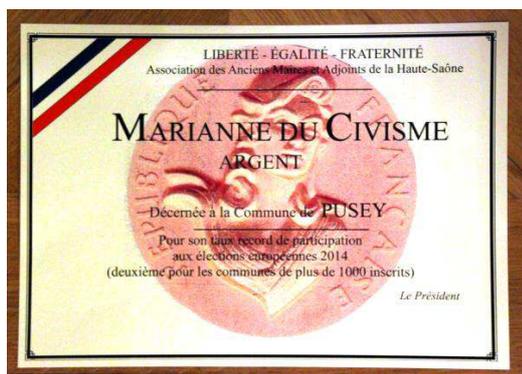
Sachez que la micro crèche peut répondre également à vos besoins ponctuels de garde (enfants de moins de 3 ans), notamment le mercredi, ce qui peut faciliter la vie des jeunes parents !

Pour tout renseignement :

Madame Annick MONTESSE Tél 03.84.97.18.21

N'hésitez pas à consulter le site de Pusey, dans la rubrique  
« services municipaux ».

[www pusey.fr](http://www.pusey.fr)



## MARIANNE DU CIVISME

Pour la troisième fois consécutive (2010, 2012, et 2014) la commune de Pusey a eu l'honneur de recevoir le 26 novembre la Marianne du civisme « Médaille d'Argent » pour la participation des Puséens aux élections européennes (53.53 %).  
Félicitations à tous !

## LETTRES DE RADIATION

Suite à la réunion de la commission de révision des listes électorales, de nombreuses personnes ont reçu une lettre de radiation.

Ce courrier réglementaire, conformément à la législation en vigueur, assez peu lisible il est vrai, a visiblement surpris certains d'entre vous.

Ne vous formalisez pas ! Le dépôt en mairie (dans les meilleurs délais) d'un justificatif de domiciliation suffit, pour que votre inscription soit maintenue sur les listes électorales.

Nous avons pris en compte vos doléances à ce sujet et nous modifierons ce courrier pour plus de clarté.



## DENEIGEMENT

En ce début d'hiver, nous vous rappelons que vous êtes responsables de l'entretien des trottoirs devant votre maison, et pourquoi pas un petit geste de solidarité envers votre voisin plus âgé. Merci d'avance.

## **TRAVAUX ROUTE DE PUSY : MODERNISATION DU RESEAU ELECTRIQUE**



Le renforcement et les travaux d'enfouissement du réseau électrique s'achèvent sur la partie basse de la route de Pusy. À cette occasion, la commune a programmé le renouvellement de l'éclairage public avec de nouveaux lampadaires.

Le coût des travaux d'un montant de 85 350.00 €, est financé en partie par le Syndicat intercommunal d'énergie du département (SIED). La somme restant à la charge de la commune s'élève à 16 200.00 €.

Grâce à la compréhension de Monsieur et Madame

HIVER, le mur en pierre venant légalement jusqu'au trottoir sera démoli. Reconstitué à l'identique, il sera dans l'alignement de la maison n°11.

Le trottoir ainsi élargi améliorera la sécurité des piétons.

Les propriétaires de haies en bordure de trottoir doivent avoir le souci et la civilité de les tailler régulièrement.

## **GALETTE DES ROIS**

La commune et le Comité des Fêtes vous invitent à déguster la galette des rois, le dimanche 11 janvier 2015 à partir de 11 heures 30 à la salle Saint-Maurice.

## **CAFE DE PUSEY**



Comme vous pouvez le constater, les travaux de rénovation du café de Pusy avancent à grands pas, et nous l'inaugurerons avec vous en début d'année.

Ce Café du Centre devrait offrir aux Puséens un nouveau lieu de convivialité.

## **LOTISSEMENT EN L'ECHELOTTE**



Le permis de lotir a été déposé pour instruction la semaine dernière.

Les appels d'offre vont être lancés d'ici fin décembre.

Le début des travaux est prévu en Mars avec possibilité d'achat des parcelles au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre.

Nous en reparlerons dans le prochain bulletin.

## BIENVENUE A UNE NOUVELLE ENTREPRISE A PUSEY : C4M



Dans le bulletin précédent, nous vous informions de la récente installation de la Société « C4M » à Pusey.

Cette société de Meurthe et Moselle est une des filiales d'un groupe coopératif EMC2 dont l'activité d'origine est la collecte de grains.

C4M, rayonne sur quatre départements : Haute-Saône, Vosges, Moselle et Meurthe et Moselle.

La carte « MASSEY FERGUSON » étant disponible en Haute-Saône, c'est tout naturellement que la Société C4M décide de venir s'installer à Pusey, dans des locaux disponibles en bordure de voies rapides leur donnant ainsi une visibilité optimale.

Leurs activités consistent principalement :

- ✓ dans l'achat et vente d'engins agricoles neufs et d'occasion,
- ✓ réparations,
- ✓ vente d'équipement divers.

C'est ainsi que sept personnes, dont cinq « locaux » travaillent dans la société, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2014.

Enfin, leur présence à la Foire de la Sainte Catherine, ce 25 novembre dernier, témoigne de leur dynamisme et de leur volonté à se faire connaître par l'ensemble des professionnels du secteur.



# GRATUIT

### CIRQ'EVASION

Cirq'Evasion présentera un spectacle de cirque

**Samedi 27 Décembre 2014 de 17h à 18h**

Pour enfants et adultes

À la Maison des Associations

### AGENDA DES ASSOCIATIONS

**Samedi 20 décembre, de 9h à 12h** (Maison de Associations)

**Atelier Feldenkrais pour se sentir mieux**

Inscription et renseignements : Tél :03 84 76 49 29

ou par mail : sergeguillaume0662@orange.fr.

## TÉLÉTHON



Avec une semaine d'avance, Pusey Acti-Sport s'est à nouveau mobilisé pour le Téléthon 2014 avec notamment le groupe de danses SIANA conduit par Anaïs le samedi 29 novembre.

Trente-cinq jeunes danseuses et un danseur, très appliqués se sont produits en début d'après-midi à la Maison Municipale et des Associations au grand bonheur des parents et visiteurs qui les ont chaleureusement applaudis.

Une dizaine de stands de jeux (pêche à ligne, fléchettes, lancé d'anneaux, de balles de ping-pong, chamboule-tout, mémoire, hockey, stand de maquillage, lettre au Père-Noël...) ont ensuite été assiégés puisque plus de 150 lots étaient prévus en récompense. Une centaine a été collectée auprès d'entreprises partenaires ou sympathisantes à la cause de la recherche médicale.

Les parents et les adhérents du club ont garni l'espace « pâtisserie » avec plus de 40 gâteaux qui ont réjoui les papilles des gourmets, venus nombreux participer à cet élan de générosité.

Plus d'une vingtaine de bénévoles étaient donc engagés pour assurer la réussite de cet après-midi festif qui a permis de récolter la somme de 591.00 € qui seront versés au Téléthon. L'association prend en charge toutes les dépenses afférentes à cette manifestation.

## OASIS 3 : RECOURS DE LA VILLE DE VESOUL

Comme on pouvait s'y attendre, le Maire de Vesoul, sa 1<sup>ère</sup> Adjointe du commerce, et le Conseiller Municipal et Président des Vitrines de Vesoul ont cédé aux sirènes d'une minorité de Commerçants du Centre-Ville pour déposer un recours contre la décision de la Commission Nationale d'Aménagement Commercial qui avait autorisé l'implantation d'une surface commerciale d'environ 14 000 m<sup>2</sup> à l'Oasis.

Les arguments avancés par voie de presse : *projet démentiel, destruction des commerces du centre-ville, etc...* sont vraiment à l'heure actuelle complètement caduques.

En effet, comme vous pouvez le constater, nous sommes sans cesse sollicités par les importantes agglomérations voisines :

- BESANÇON : extension de cellules commerciales (très réussies)

- CHATEAUFARINE : création d'une nouvelle zone d'activités nommée « Aux Portes de Vesoul », ce qui dénote bien que c'est le consommateur communautaire qui est visé.

- DIJON : en plus d'IKEA, refonte et agrandissement de la Toison d'Or, où l'on rencontre presque autant de figures connues que dans nos zones.

- MULHOUSE : prochainement un IKEA, etc...

L'évasion commerciale qui avait été stoppée est en train de repartir de plus belle et **TOUS** nos commerces vont en subir les conséquences, sans parler d'Internet !!!

Ce projet avait été pensé, réfléchi pendant plusieurs années et comprenait un ensemble commerces et services. Ce n'est pas parce que la C.N.A.C. a autorisé 14 000m<sup>2</sup> que ceux-ci seront construits immédiatement.

Si le permis d'aménager se base sur cette surface, il est très probable que le permis de construire se scinde en deux :

1<sup>ère</sup> partie d'environ 9 000 à 10 000 m<sup>2</sup> et une option de 4 000 m<sup>2</sup> si la situation économique évolue. Cette zone permettrait d'accueillir quelques enseignes nationales qui n'existent pas dans l'agglomération et qui sont porteuses de clientèle et éviterait une évasion certaine. Un élément très important que la Ville de Vesoul ne souligne nulle part ; l'investissement d'environ 25 million d'euros (dont la quasi-totalité serait effectuée par des entreprises départementales et la création d'environ 200 emplois. Devant les difficultés que nous traversons ceci est d'une importance capitale. Il y a aussi l'aspect financier : un chef d'entreprise commerciale de Vesoul soupçonnait Pusey de vouloir percevoir la Taxe Professionnelle. Il faudra qu'il révise ses connaissances, car la TP n'existe plus depuis 2 ans et l'ex TP était communautaire depuis 2002.

**Bien sûr que la commune bénéficierait de retombées financières, mais la C.A.V. aussi (entre 200 000 et 250 000 €), aussi pourquoi ne pas réfléchir à cet argument ?**

Mais il n'y a pas seulement OASIS 3, prochainement lors d'une réunion à laquelle vous serez conviés, nous vous présenterons notre projet en globalité.

Une réflexion totale Oasis 1. En effet, cette zone a vieilli (+ de 25 ans) et il est temps de revoir sa conception. Deux sociétés d'aménagement travaillent à titre privé sur ce dossier qui pourrait, en l'état actuel nous réserver quelques surprises quant à l'aménagement du projet, d'autant plus que nous n'aurons pas à passer devant une quelconque commission. Ainsi, nous implanterons les magasins qui nous semblent judicieux.

Nous étions ouverts à tous les dialogues possibles, mais c'est plutôt un monologue qui s'est produit avec de vagues promesses faites à la société d'investissement et qui n'ont pas été tenues. Nous attendons sereinement les décisions de justice futures. Oasis 3 se fera un jour.

Habitants de Pusey, suite à plusieurs de vos demandes, adressez-vous plutôt à Monsieur le Maire de Vesoul, ou son Adjointe, pour obtenir l'adresse de la boutique du Président des Vitrites de Vesoul car nous ne la connaissons pas.



*Joyeuses Fêtes à Tous*